

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier trois notes d'analyse sur la question :

Où vont les négociations climatiques internationales ?

En marge du colloque « Où vont les négociations climatiques internationales »*, le Centre d'analyse stratégique publie trois notes d'analyse. Les notes s'appuient sur les principaux enseignements de deux études réalisées pour le CAS, portant sur la perception internationale du discours scientifique et sur l'évolution des négociations climatiques internationales.

Comment lutter contre le « climatoscepticisme » ? Risque climatique et opinions publiques

Les **opinions publiques**, par la pression qu'elles peuvent exercer sur les gouvernements, jouent un **rôle central** dans la lutte contre le changement climatique. Afin de lutter contre la diffusion d'arguments « climatosceptiques », le CAS propose 2 orientations stratégiques :

- 1) Diffuser le plus largement possible les connaissances sur le changement climatique, en insistant non seulement sur les points de consensus scientifique et sur les effets déjà tangibles du phénomène, mais aussi sur les incertitudes et les sujets de désaccord.
- 2) Instituer des correspondants du GIEC dans les grandes régions du monde pour mettre en place une communication réactive et adaptée.

Quel rôle pour l'Europe dans les négociations climatiques internationales ?

L'Union européenne, précurseur dans la mise en œuvre de politiques climatiques, n'a jusqu'ici pas réussi à entraîner les négociations internationales vers un **accord ambitieux** ; elle a néanmoins un rôle à jouer dans la **gouvernance climatique mondiale**. Pour le concrétiser, le CAS propose 4 orientations stratégiques :

- 1) Le développement de la solidarité climatique internationale est une priorité ; l'Union européenne doit favoriser, à cette fin, la mise en œuvre dès 2014 du Mécanisme technologique, du Fonds Climat vert et du Comité d'adaptation.

* Colloque organisé par le CAS le 14 novembre 2012



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :
"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.

Information presse

- 2) Intégrer la lutte contre le changement climatique comme priorité dans les règles de l'Organisation mondiale du commerce.
- 3) Proposer, dès la conférence de Doha en 2012, la mise en place de groupes de travail associant des ministres et des experts afin de préparer l'accord mondial à signer en 2015.
- 4) Proposer, dans le cadre de la préparation d'un accord mondial post 2020, une évolution des règles de prise de décision dans les négociations climatiques mondiales qui ne reposeraient plus sur l'unanimité mais, selon la nature des sujets, sur des majorités relatives.

Rio + 20 : priorité à la lutte contre la pauvreté et au droit au développement

En juin dernier, la conférence « Rio + 20 » a montré que les pays en développement et les pays émergents considéraient **la lutte contre la pauvreté** comme un **préalable indispensable** au développement durable. Alors que le sentiment d'un clivage Nord/Sud existe toujours, les futurs accords mondiaux ne pourront faire l'impasse sur cet enjeu. A ce sujet, le CAS propose 4 orientations stratégiques :

- 1) S'impliquer dans les déclinaisons sociales du sommet de Rio + 20 en contribuant pleinement à la définition des objectifs de développement durable, en particulier ceux relatifs à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire.
- 2) Lancer rapidement la réforme du Programme des Nations unies pour l'environnement et la création de l'Instance politique de haut niveau, en clarifiant leurs rôles vis-à-vis des institutions onusiennes et en veillant à la participation de la société civile, notamment à celle de la communauté scientifique, au sein de l'Instance politique de haut niveau.
- 3) Doter la Convention de Montego Bay d'un instrument visant à préserver la biodiversité de la haute mer.
- 4) Tester à l'échelle européenne la mise en œuvre de financements innovants.

Notes d'analyse disponibles sur
www.strategie.gouv.fr
(Rubrique publications)



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 [0] 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :
"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.